

• (1210)

Mon collègue le député de Red Deer (M. Towers) est tout à fait d'accord avec moi pour ce qui est des remarques que je me propose de faire. Ce remaniement donnera un nombre global de 310 sièges à la Chambre. Bien que le remaniement soit effectué avec compétence, des tâches inappropriées ont été confiées aux commissaires. Le nombre de sièges à la Chambre ne devrait pas être porté à 310.

Des voix: Bravo!

M. Lambert: C'est tout à fait absurde. En toute déférence, monsieur le Président, il n'y a rien de plus idiot que d'avoir inséré une telle formule dans ce projet de loi, après la première tentative avortée de remaniement au début des années 70. Pour calmer, dirons-nous, un certain amour-propre qui se manifestait dans quelques milieux, on a décidé de ne pas réduire le nombre de sièges dans certaines provinces, mais de relever le nombre de ceux du Québec pour apaiser le caucus en dépit d'une baisse démographique sensible. Le Québec obtient 79 sièges à la suite de ce remaniement, soit quatre sièges supplémentaires en dépit d'une baisse démographique. J'entends des députés de l'arrière-ban en face dire que c'est ce que la population souhaite et qu'ils seront alors plus nombreux. Toutefois, cela signifie qu'il y aura quatre mangeurs de grenouilles de plus—ce n'est pas le terme exact, je veux dire de têtards.

M. Ouellet: Qui a dit cela?

M. Lambert: Je l'ai dit, mais je le regrette. Ce n'est pas le rapprochement que je voulais faire.

[Français]

Eh bien, écoutez, si on le désire, je vais le dire tout simplement. Ce sont quatre petits poissons qui ont été ajoutés dans un étang plus grand. Alors ils sont perdus. J'aimerais que l'on écoute mes propos, car je crois que l'honorable député est chatoilleux. Ce n'est pas une expression dont je me sers avec un sentiment péjoratif.

Alors je dois mentionner tout simplement à l'honorable député de Gatineau (M. Cousineau) que je me rappelle bien, lorsque mon collègue de Red Deer (M. Towers) en parlait, afin de conserver le même nombre de députés à la Chambre, quoique nous trouvons que même cela dépasse les normes raisonnables pour la Chambre, de même que son efficacité, qu'il a dit: Eh bien, écoutez, le Québec en gagne quatre, on ne peut pas parler contre cela. Ils n'en regagnent qu'un septième parce que la Chambre va être enrichie de 28. Alors eux en prennent un septième, un beau quota! Ils sont noyés, 24 sur 4. Et puis on essaie de vendre à la «populace» le fait qu'elle a plus d'influence à la Chambre parce qu'elle a quatre députés de plus. Ah oui! Mais c'est la raison. Actuellement, il n'y a aucune raison valable pour augmenter le nombre de députés à la Chambre. Étant donné l'avance prise en technique des communications, il faut étudier le dernier rapport de madame le Président dans ce domaine. Nous avons en main un programme de dépenses de 4 millions de dollars pour le système OASIS en électronique et en informatique. Le député pourra dans deux ou trois ans, quand le programme sera en marche, revoir tous les hansards simplement en appuyant sur un petit bouton. Il pourra être en contact avec son bureau de circonscription, transmettre des lettres directement par informatique

Limites des circonscriptions électorales

à son bureau de circonscription. Alors pourquoi allons-nous augmenter le nombre de députés à la chambre?

Monsieur le Président, je vous le demande: Pourriez-vous me dire si on va se servir de la tribune dite des dames pour placer nos députés? Nous allons peut-être supprimer le mur en avant et la Présidence devra alors avoir des jumelles. Nous allons peut-être construire un autre balcon ou bien descendre les députés d'un étage du plafond? Ou bien est-ce que nous allons placer à la mezzanine le fauteuil du Président en haut, sous le plafond? Et puis ensuite, à la période des questions orales, 28 autres députés demanderont le droit de parole. Pendant les débats, nous allons avoir encore 28 députés cherchant à prendre la parole. Peut-être que les «Whips» peuvent s'adresser cette question? Ont-ils des plans dans l'édifice Wellington ou est-ce que le gouvernement a des plans pour construire un édifice sur le site de l'ancien Club Rideau et l'ambassade américaine afin de loger les 28 députés? De plus, on prévoit 10 ans plus tard qu'il y aura une autre majoration du nombre de députés à la Chambre moyennant que les Canadiens oublient comment élever des enfants, et que la population diminue.

Eh bien, je dirai tout de suite qu'il s'impose que nous baissions le rideau sur toute cette affaire, et que nous repensions notre situation. Déjà nous dépensons au-delà de 140 millions de dollars pour l'administration de cet endroit, en tenant compte des salaires et du reste. Sait-on combien il en coûte environ pour un autre bureau de député? Eh bien voilà une enveloppe de salaire dépassant les \$85,000 maintenant. Le salaire de député, le coût du bureau de circonscription, toutes les dépenses, les voyages, et le reste. Et on veut ajouter cela aux dépenses. Est-ce que le résultat sera meilleur pour le peuple canadien? Je dis non. Actuellement, tenant compte de l'étape scientifique que nous traversons, de nos moyens de communication, que ce soit dans le domaine du personnel, du téléphone, de l'informatique ou de l'avion, qu'y peut-on? Si le député trouve qu'il a besoin d'un aide supplémentaire, c'est bien facile, qu'il engage un autre fonctionnaire, une autre secrétaire qualifiée. Cela coûte «sagement» moins cher et franchement, c'est beaucoup plus efficace que d'élire un autre député avec tout ce que cela comporte.

Alors, monsieur le Président, puisque les autres députés veulent prendre la parole, je dis tout simplement ceci: «J'implore le gouvernement, mon chef de parti ainsi que le chef du Nouveau parti démocratique de se mettre d'accord en vue de mettre fin à ce redécoupage, non pas parce que les travaux de la commission font défaut, mais plutôt parce que c'est la raison ultime, la raison de base. Nous n'avons pas besoin de redécoupage à ce moment-ci, sauf peut-être en vue de réduire le nombre de députés à la Chambre. Nos travaux seraient beaucoup plus efficaces. Je constate que le whip du gouvernement, lui, sait qu'on a changé le système en ce qui a trait aux comités, on a réduit le nombre de députés siégeant aux comités. On sait également que l'année dernière, sous l'ancien régime relatif au Règlement de la Chambre, les travaux des comités étaient effectués par 65 à 80 députés, plus ou moins.

Maintenant, je dirai ceci: Je pense que l'honorable whip sera d'accord avec moi sur la tâche des comités, sauf les comités spéciaux, les *Task Forces*, car à peine 45 députés y participent. Qu'est-ce qu'il faut ajouter? Une autre trentaine de députés à la Chambre! Cela n'a ni rime, ni bon sens, et de plus, cela va